

DÉMARCHE DE DEMANDE DE TITRE D'IDENTITÉ

01

REEMPLIR SA PRÉ-DEMANDE SUR [ANTS.GOUV.FR](https://ants.gouv.fr)

Avant de prendre rendez-vous, remplissez votre pré-demande en ligne sur ants.gouv.fr en indiquant le motif de votre demande (premier titre, renouvellement...) et vos informations personnelles (Nom, Prénoms, date de naissance, coordonnées...)



02

PRENDRE RENDEZ-VOUS

En vous connectant sur le site dédié, rendezvousonline.fr vous trouverez la mairie la plus proche de chez vous et les créneaux de rendez-vous disponibles. **Le n° de la pré-demande est obligatoire pour réserver un créneau de rendez-vous.**



03

PRÉPAREZ VOS JUSTIFICATIFS

Le jour du rendez-vous, vous aurez besoin de certains justificatifs : original de votre ancien titre d'identité, justificatif de domicile, photo d'identité de moins de 6 mois... la liste complète en fonction de votre situation est disponible sur le site ants.gouv.fr en faisant votre pré-demande mais également au dos de ce document.



04

VENEZ EN MAIRIE POUR LE DÉPÔT DU DOSSIER

Présenter votre n° de pré-demande ou le récapitulatif de la demande imprimé ainsi que vos photos et justificatifs en mairie. Un agent procédera à l'enregistrement du dossier sur la station biométrique avec la prise de vos empreintes.



05

RETRAIT DE VOTRE TITRE

Dès que votre titre est disponible en mairie, vous recevez un SMS pour vous prévenir. Présentez vous (sans rendez-vous) muni de votre ancien titre et du récépissé qui vous avait été remis lors du dépôt de dossier. Vous pourrez récupérer votre nouveau titre contre vérification et nouvelle prise d'empreintes.





LES PIÈCES À FOURNIR POUR VOTRE DOSSIER DE TITRE D'IDENTITÉ

COMMUNS À TOUS

- RÉCAPITULATIF DE LA PRÉ-DEMANDE OU N° DE PRÉ-DEMANDE
- PHOTOS D'IDENTITÉ DE MOINS DE 6 MOIS **NON DÉCOUPÉES** ET AGRÉÉES AUX NORMES CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT
- JUSTIFICATIF DE DOMICILE DE MOINS D'UN AN (FACTURE EAU, GAZ, ÉLECTRICITÉ, TÉLÉPHONE, AVIS D'IMPÔTS, ASSURANCE HABITATION, QUITTANCE DE LOYER SI BAILLEUR SOCIAL)

CAS PARTICULIERS

- SI VOUS ÊTES HÉBERGÉ À TITRE GRATUIT** : ATTESTATION D'HÉBERGEMENT ET CARTE D'IDENTITÉ ORIGINALE DE VOTRE HÉBERGEANT
- SI VOUS CHANGEZ D'ÉTAT CIVIL** : ACTE DE NAISSANCE *, DE MARIAGE OU DE DÉCÈS DE MOINS DE 3 MOIS OU JUGEMENT DE DIVORCE
- POUR UNE PREMIÈRE DEMANDE** : ACTE DE NAISSANCE DE MOINS DE 3 MOIS * OU JUSTIFICATIF DE NATIONALITÉ FRANÇAISE
- RENOUVELLEMENT D'UN TITRE PÉRIMÉ DEPUIS PLUS DE 5 ANS** : ACTE DE NAISSANCE DE MOINS DE 3 MOIS * + ANCIEN TITRE D'IDENTITÉ
- RENOUVELLEMENT D'UN TITRE SUITE À PERTE OU VOL** : DÉCLARATION DE PERTE OU DE VOL + ACTE DE NAISSANCE DE MOINS DE 3 MOIS * + TIMBRE FISCAL + COPIE DE L'ANCIEN TITRE D'IDENTITÉ ET ATTESTATION DE REMISE DE L'ANCIEN TITRE SI VOUS LES AVEZ
- POUR UN ENFANT MINEUR** : SIGNATURE DU **PARENT ACCOMPAGNATEUR** SUR LA PRÉ-DEMANDE + TITRE D'IDENTITÉ DU PARENT ACCOMPAGNATEUR + JUSTIFICATIF DE DOMICILE DES PARENTS
- POUR UN ENFANT MINEUR AVEC GARDE ALTERNÉE** : JUGEMENT DE DIVORCE (SI SÉPARATION SANS JUGEMENT, ATTESTATION CO-SIGNÉE DES DEUX PARENTS EXPLIQUANT LES MODALITÉS DE GARDE ALTERNÉE) AVEC JUSTIFICATIFS DE DOMICILE À CHAQUE ADRESSE + TITRES D'IDENTITÉ ORIGINAUX **DES DEUX PARENTS**
- POUR UN PASSEPORT POUR ENFANT MINEUR DE PARENTS SÉPARÉS AVEC AUTORITÉ PARENTALE PARTAGÉE** : AUTORISATION ÉCRITE DU PARENT NON-ACCOMPAGNATEUR AUTORISANT LE PARENT ACCOMPAGNANT À FAIRE LA DÉMARCHE DE PASSEPORT POUR SON ENFANT AVEC NOM ET PRÉNOM DE L'ENFANT ET DE CHAQUE PARENT + TITRE D'IDENTITÉ ORIGINAL DES DEUX PARENTS
- POUR UN MAJEUR SOUS TUTELLE** : UN MAJEUR SOUS TUTELLE PEUT PRÉSENTER SEUL SA DEMANDE DE CARTE D'IDENTITÉ S'IL VIENT AVEC UNE ATTESTATION DU TUTEUR QUI CONFIRME ÊTRE INFORMÉ DE LA DEMANDE DE TITRE DE SON PROTÉGÉ AVEC COPIE DE SA CARTE DE TUTEUR ET COPIE DU JUGEMENT DÉSIGNANT LE TUTEUR.
POUR UNE DEMANDE DE PASSEPORT : LE TUTEUR DOIT ÊTRE PRÉSENT LORS DU RENDEZ-VOUS, IL DOIT EFFECTUER LA PRÉ-DEMANDE ET LA SIGNER LUI-MÊME AVEC LA MENTION "TUTEUR" ET PRÉSENTER SA PIÈCE D'IDENTITÉ EN PLUS DES DOCUMENTS LISTÉS CI-DESSUS

* SAUF SI VOTRE MAIRIE DE NAISSANCE A DÉMATÉRIALISÉ SES ACTES. LISTE DES VILLES ADHÉRENTES À LA DÉMATÉRIALISATION SUR [HTTPS://PASSEPORT.ANTS.GOUV.FR/SERVICES/VILLES-ADHERENTES-A-LA-DEMATERIALIZATION](https://PASSEPORT.ANTS.GOUV.FR/SERVICES/VILLES-ADHERENTES-A-LA-DEMATERIALIZATION)

TARIFS DES TIMBRES FISCAUX

25€ - TIMBRE FISCAL POUR RENOUVELLEMENT DE CARTE D'IDENTITÉ PERDUE OU VOLÉE

17€ - TIMBRE FISCAL POUR PASSEPORT DE MINEUR DE MOINS DE 15 ANS

42€ - TIMBRE FISCAL POUR PASSEPORT DE MINEUR DE 15 ANS ET PLUS

86€ - TIMBRE FISCAL POUR PASSEPORT DE MAJEUR

TOUTES LES INFORMATIONS RELATIVES À VOS DEMANDES DE TITRES D'IDENTITÉ SONT
DISPONIBLES SUR [HTTPS://PASSEPORT.ANTS.GOUV.FR/](https://PASSEPORT.ANTS.GOUV.FR/)